

L'association Bien Vivre à Puplinge (BVAP), par son comité, suit les développements de l'actualité en matière d'aménagement et intervient vis-à-vis des autorités cantonales et communales pour donner son point de vue sur les sujets dont son comité décide de se saisir. Lorsqu'elle a constaté qu'aucune solution constructive ne peut être élaborée, BVAP s'est déjà donné le droit de recourir auprès des tribunaux contre les projets d'aménagements qu'elle considère comme préjudiciables aux Puplingeois.

A son origine, BVAP avait été créée pour s'opposer à la création d'une zone urbanisée (un second village) sur des parcelles de la commune de Puplinge, jouxtant les Communaux d'Ambilly sur la commune de Thônex. Même si le développement de cette zone urbanisée sur le territoire de Puplinge n'est plus d'immédiate actualité (seul le quartier des Communaux étant en cours de réalisation), des sujets de préoccupation importants subsistent à l'heure actuelle. Ils concernent directement la qualité de notre vie.

Actuellement, BVAP travaille sur les dossiers suivants :

- Nouveau quartier des Communaux d'Ambilly : BVAP s'oppose par deux recours à la suppression du giratoire de Mon-Ideé et à son remplacement par des feux de signalisation. Le dispositif prévu va inmanquablement augmenter aux heures de pointes le trafic transfrontalier sur les routes communales (Présinge et Cornière) ainsi que sur celles qui traversent le village (Graman, Frémis) en générant des nuisances, (bruit, pollution, encombrements et augmentation de l'insécurité des piétons et des cyclistes). L'opposition n'est pas définitive : le but de l'action est d'obtenir que l'Etat mette en œuvre immédiatement et de manière coordonnée des mesures dissuasives de circulation. Par contre, BVAP est cependant à la mise en place de voies de bus à l'abord du carrefour pour faciliter la mobilité douce.
- Nouvelle prison des Dardelles : BVAP s'oppose à la construction de cette nouvelle prison, projet pénitentiaire démesuré, qui va empiéter par ses bâtiment et parkings sur la zone agricole et de verdure qui sépare la prison actuelle de notre village en générant des nuisances supplémentaires à celles existantes (bruit, trafic routier, pollution visuelle nocturne). Cette opposition vient d'être rappelée par courrier à tous les députés du Grand Conseil qui examinent les crédits.
- Traversée de la rade : alors que le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture affirmait avant la votation qu'aucun projet n'était arrêté, il est prêt, actuellement, à demander des crédits d'études pour un projet de route en tunnel ou en tranchée couverte à travers les marais de Sionnet vers Thônex et la France (Vallard), avec une sortie à Puplinge au niveau du rond-point de Frémis. Ce projet, s'il venait à se réaliser, est déjà inacceptable pour les habitants de la commune par les nuisances de trafic, par la défiguration du paysage et les empiètements importants sur la zone agricole qu'il engendrera. La question du bien-fondé d'une telle traversée pour les années 2050 reste ouverte. Les autres variantes de contournement (dont un raccordement au pied des Voirons) ont été écartées sans étude sérieuse pour retenir, en définitive, un tracé routier situé aussi près du centre de Genève, qui n'améliorera aucunement le transit urbain des voitures mais qui, à coup sûr, va défigurer nos campagnes. Notre opposition doit être ferme pour empêcher la réalisation du projet tel qu'il est aujourd'hui esquissé.

Chers habitants de Puplinge, les sujets touchant l'aménagement de la commune ne manquent pas et ils auront un impact sur la vie quotidienne de tous. BVAP est votre association qui peut vous regrouper pour en traiter. Elle a besoin de votre soutien (l'union fait la force) pour conduire son action vis-à-vis des autorités et vous propose de rejoindre ses rangs afin qu'elle soit toujours considérée comme un interlocuteur incontournable dans tout projet d'aménagement qui touche notre commune.